



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THEHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Aïkpa Benjamin DIOMAND

Concentration du capital chez Marx et réflexion sur l'écosystème des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries africaines 9-22

Akpolé Koffi Daniel YAO, Rosine Cinthia GAHÉ-GOHOUN

La responsabilité face à la captivité de l'être : enquête sur l'éthique lévinassienne 23-34

Albert DJIDOHOKPIN, LANHA Magloire

Prise en compte de l'approche genre dans la scolarisation des filles au cours secondaire dans le département de l'Atacora en République du Bénin 35-47

Alima NTAINTIE

Appropriation et pérennisation des projets de développement local au Cameroun : entre défis institutionnels et participation citoyenne. Le cas du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans le département du Noun (2004-2024) 48-61

Arsène N'guessan KOUADIO, Pierre Anvo AYEMOU, Arsène Géthème Attoukora KOUADIO

Transition urbaine et polarisation des défis de l'assainissement à l'aide des SIG à Méagui (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) 62-78

Barnabé Cossi HOUEDIN

Relogement post-dégueerpissement et marginalité urbaine : étude de cas à Abidjan 79-106

Constant Cyrille MAMPOUMA MBERI

Transversalité de la question du beau dans la métaphysique chez Platon 107-122

Datté Anderson KOUADIO, Atsé Calvin YAPI, LemissaYann Kersen KOFFI

Dégradation de la voirie et les pratiques de mobilité urbaine à Toumodi (Côte d'Ivoire) 123-140

Diadjim ZANRE

Le développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam au Burkina Faso de 1973 à 1991 : un levier stratégique de lutte contre la pauvreté pour les politiques publiques 141-160

Djofolo DOUMBIA

L'écriture mémorielle de l'acte terroriste dans *Le Lambeau* de Philippe Lançon 161-171

Dougoutigui BAMBA, Kouadio Joseph KRA

La promotion du tourisme à Korhogo : impacts des infrastructures et moyens de transport 172-192

Élise ABENG ZE

Emile Zola et Calixthe Beyala : vers une écriture de la censure et de la reconstruction sociale 193-207

Faya Pascal IFFONO, Aboudou Wabi RADJI, Marie-Thérèse DRAMOU

Ethnomusicologie de la région forestière en République de Guinée : entre adaptation moderne et défi de sauvegarde et de transmission 208-220

Francis Pacôme KOUAKOU

Éducation et sensibilisation dans la lutte contre la schistosomiase urogénitale dans la sous-préfecture de Guessigué (département d'Agboville) dans un contexte de covid-19 221-235

Gomongo Nargawélé SILUÉ, Azo Assiène Samuel LOGBO

L'attention au vivant : essai d'une lecture écostylistique du roman *En compagnie des hommes* de Véronique Tadjo 236-253

Inoussa SAVADOGO

Le développement maraîcher dans le Yatenga, au nord du Burkina Faso : une réponse aux sécheresses de 1970 à nos jours 254-267

Issiaka KONÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Logiques organisationnelles et impacts de l'absentéisme sur la qualité du service public dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) 268-283

Koffi Évariste KOUASSI

Recours aux forces invisibles et sécurisation des biens privés à Abidjan : une analyse de l'efficacité symbolique des dispositifs de protection spirituelle **284-300**

Koffi Mathurin N'GUESSAN

Le miroir fissuré de la certitude : critique du réalisme absolu chez Cournot à la lumière du probabilisme **301-313**

Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET

L'hostilité dans les relations de couple en Afrique **314-328**

Miadjingarti DINGAMRO, Amane TATOLOUM, Masdewel MOUGA

L'exploitabilité apicole dans le Mandoul : analyse de la productivité et enjeux socioéconomiques de la chaîne de valeur miel **329-351**

Mohamed Beydi SANGARE, Moussa Fadiala BOCOUM

Gestion des déchets solides à Bamako : analyse diagnostique, obstacles et stratégies d'optimisation **352-364**

Moussa Fadiala BOCOUM

Dynamique d'adoption de la mécanisation agricole dans le bassin cotonnier de Koutiala **365-381**

Moussa Fadiala BOCOUM

Expansion agricole et dégradation du couvert végétal, étude de l'office du Niger **382-391**

Narcisse Rostand MIAFO YANOU

Le présent de l'État en Afrique **392-408**

Natalie MADZO, Placide MENGOUA

Pratiques de gestion des ressources humaines et satisfaction des enseignants au travail dans les établissements secondaires publics de Bertoua **409-425**

N'doumy Noël ABE, Madoussou DIABAGATÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Les parcours thérapeutiques des PVVIH à Bouaké : entre rationalité biomédicale, croyances locales et contraintes socio-sanitaires **426-438**

N'Zué Koffi Arsène GNA

L'adaptation des « avec » en milieu urbain face à l'exclusion bancaire : une analyse socio-économique à Kinshasa (RDC) **439-462**

Rahma HAMIDÉ ABRAS

Méthodes andragogiques, motivation et persévérances des étudiants en Conseiller d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle (CAENF) de l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména **463-475**

Rémi Oscar AKA, Amadou TAMBOURA, Sakibou KOULAWELE ALIDOU

Évaluation de l'approche ethnomathématique du jeu awalé dans l'enseignement secondaire en République du Bénin **476-489**

Robert Lorimer ZOUKPÉ

La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien) **490-508**

Sadio SIDIBE, Moussa Fadiala BOCOUM

Éthique, sacre et biodiversité : les nouveaux défis africains **509-521**

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Jean-Baptiste KOFFI

Claude Bernard et Canguilhem : du déterminisme de la normativité à la normativité du déterminisme **522-534**

Gnantin Mathias GAHIÉ, Kapiéfolo Julien KONE, Zahouela Marcelin SIAGBE

Électricité et développement du numérique dans la Sous-préfecture de Tiobli : contraintes énergétiques et dynamiques du développement local **535-550**

Le développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam au Burkina Faso de 1973 à 1991 : un levier stratégique de lutte contre la pauvreté pour les politiques publiques

Diadjim ZANRE

Doctorant en Histoire
Université Joseph Ki-ZERBO, Ouagadougou
Spécialité : Economie, Population et Relations internationales
zanredijim1@gmail.com

Résumé

Le haricot vert a été introduit dans la région du Bam durant l'ère coloniale. Pratiquée à petite échelle pour la satisfaction des besoins de la minorité blanche, la culture du haricot vert a été érigée au rang des cultures d'exportation à la suite des grandes sécheresses des années 1970. Dès lors, les pouvoirs publics ont opté pour son développement. L'objectif de cette étude est d'analyser les impacts des politiques étatiques de structuration de la filière sur la production et les conditions d'existence des populations. Notre méthodologie est centrée sur la combinaison d'une panoplie de sources dont les sources écrites composées d'archives, d'ouvrages, d'articles scientifiques et de thèses. Elle est complétée par des enquêtes orales réalisées auprès des acteurs de la filière. Il en résulte d'une part que les politiques de structuration de la production du haricot vert ont contribué au rayonnement de la filière et d'autre part, elles ont renforcé ses impacts socio-économiques sur la vie des populations.

Mots clés : haricot vert, province du Bam, Burkina Faso, politiques publiques, pauvreté

The Development of Green Bean Cultivation in Bam Province, Burkina Faso, from 1973 to 1991: A Strategic Lever for Poverty Alleviation in Public Policy

Abstract

Green beans were introduced to the Bam region during the colonial era. Initially cultivated on a small scale to meet the needs of the white minority, green bean cultivation was elevated to the status of an export crop following the severe droughts of the 1970s. From that point on, government authorities opted to promote its development. The objective of this study is to analyze the impacts of state policies aimed at structuring the green bean sector on production and the living conditions of local populations. Our methodology centers on a combination of various sources, including written sources such as archives, books, scientific articles, and theses. This is supplemented by oral interviews conducted with stakeholders in the sector. The results show, on the one hand, that policies aimed at structuring green bean production have contributed to the sector's growth and, on the other hand, that they have reinforced its socioeconomic impacts on people's lives.

Keywords: green beans, Bam Province, Burkina Faso, public policies, poverty

Introduction

Pays sahélien à vocation agricole, le Burkina Faso a fondé en grande partie son économie sur le secteur agricole qui emploie la majeure partie de sa population. Le secteur agricole emploie environ 86% de la population et contribue à hauteur de 25% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) (S. Fossi et al., 2013 : 30.). La production agricole est essentiellement centrée sur les cultures vivrières qui constituent la base de l'alimentation de la population. Cependant, la forte dépendance de l'agriculture à la pluviométrie et l'intensification des aléas climatiques rendent la production instable et aléatoire.

Face à la faible productivité de l'activité agricole, une diversification de l'activité agricole s'avère nécessaire. Ainsi, les sécheresses des années 1970 ont favorisé la valorisation des cultures de contre saison en vue de la sécurisation et de l'amélioration de la production agricole. Dans la province du Bam, une attention particulière a été accordée a été portée à la valorisation du lac Bam. Ainsi, la vulgarisation de la culture du haricot vert en 1973 par l'Etat a été une réponse au caractère aléatoire de la production agricole pluviale (J. F. Meyer, 1989 : 29). Elle devient vite une forme de résilience vitale pour les populations d'où la multiplication des initiatives étatiques en faveur de son développement.

Plusieurs études ont été consacrées à la question. De ces études, il ressort que les raisons fondamentales de l'adoption, la promotion et l'érection de la culture du haricot-vert au rang de culture de contre saison sont l'intensification des aléas climatiques notamment les sécheresses et leurs effets sur la production agricole, stipulent les études de (B. Leverrier, 1999 ; M. Ouédraogo, 1993 ; C. Mazières, 2005). Quant aux origines, ces études montrent qu'elle a été introduite dans le Bam autour des années 1920 (G. Pallier, 1975 : 22).

Cependant, ces études n'épuisent pas les contours de la question. En effet, elles n'abordent pas suffisamment le rôle de l'État dans la promotion et la vulgarisation du haricot vert. Elles n'abordent pas non plus les retombées socio-économiques de cette activité pour les populations. Ce constat nous a guidé dans la formulation de la question générale suivante : Quel est l'impact des politiques de structuration de la filière du haricot vert sur les revenus et les conditions de vie des populations ?

Notre objectif est de cerner les impacts des politiques étatiques de structuration de la filière du haricot vert ainsi que les retombées socio-économiques de la culture du haricot vert sur la vie des populations de 1970 à 1991.

De ce fait, nous nous sommes appuyés sur deux dates essentielles qui ont fortement marqué le domaine de la filière du haricot vert au Burkina Faso. L'année 1973 est marquée par la cession

des périmètres maraichers du Bam par la coopérative allemande à l'État Burkinabè. En plus, elle correspond à une année de sécheresse ayant concouru à la valorisation de la production de contre saison-saison. Quant à l'année 1991, elle marque la mise en œuvre du premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et le début de la privatisation de la filière du haricot vert avec le retrait progressif de l'Etat.

La méthodologie adoptée pour répondre à la problématique est basée sur la combinaison d'une panoplie de sources. Les sources écrites se composent d'archives et de rapport qui renseignent notre thème d'étude. Elles ont été pour la plupart recensés et consultés aux Archives Nationales du Burkina Faso et au Centre National de Documentation de l'Agriculture (CNDA) du Ministère en charge de l'agriculture. Les sources bibliographiques se composent d'ouvrages, d'articles scientifiques, d'articles de presse, des thèses de doctorat, des mémoires de master et de maîtrise, et des rapports.

Nous avons consulté ces différents documents dans plusieurs centres de documentation comme la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université Joseph KI-ZERBO, la bibliothèque Cheick Anta Diop et la bibliothèque du département de Géographie de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Cette séquence a été complétée par une enquête orale, réalisé auprès des producteurs maraichers, d'anciens employés des coopératives, de commerçants du haricot vert et des agents d'encadrement. La collecte des données quantitatives et qualitatives a porté sur les mécanismes d'accès des producteurs aux facteurs de production et les impacts financiers de la filière du haricot vert sur les conditions d'existence des populations. Du reste, l'internet nous a été d'une grande importance pour cette étude.

Cette démarche méthodologique et le recoupement de ces informations ont permis la structuration de la trame de cette réflexion autour de trois axes. Le premier axe est consacré à la présentation de la zone de l'étude et le contexte historique du développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam. Le deuxième point analyse les politiques publiques de structuration de la filière du haricot vert, leur impact sur la production et les exportations. Quant au troisième axe, il analyse les impacts socio-économiques de la culture du haricot vert sur les conditions des populations du Bam.

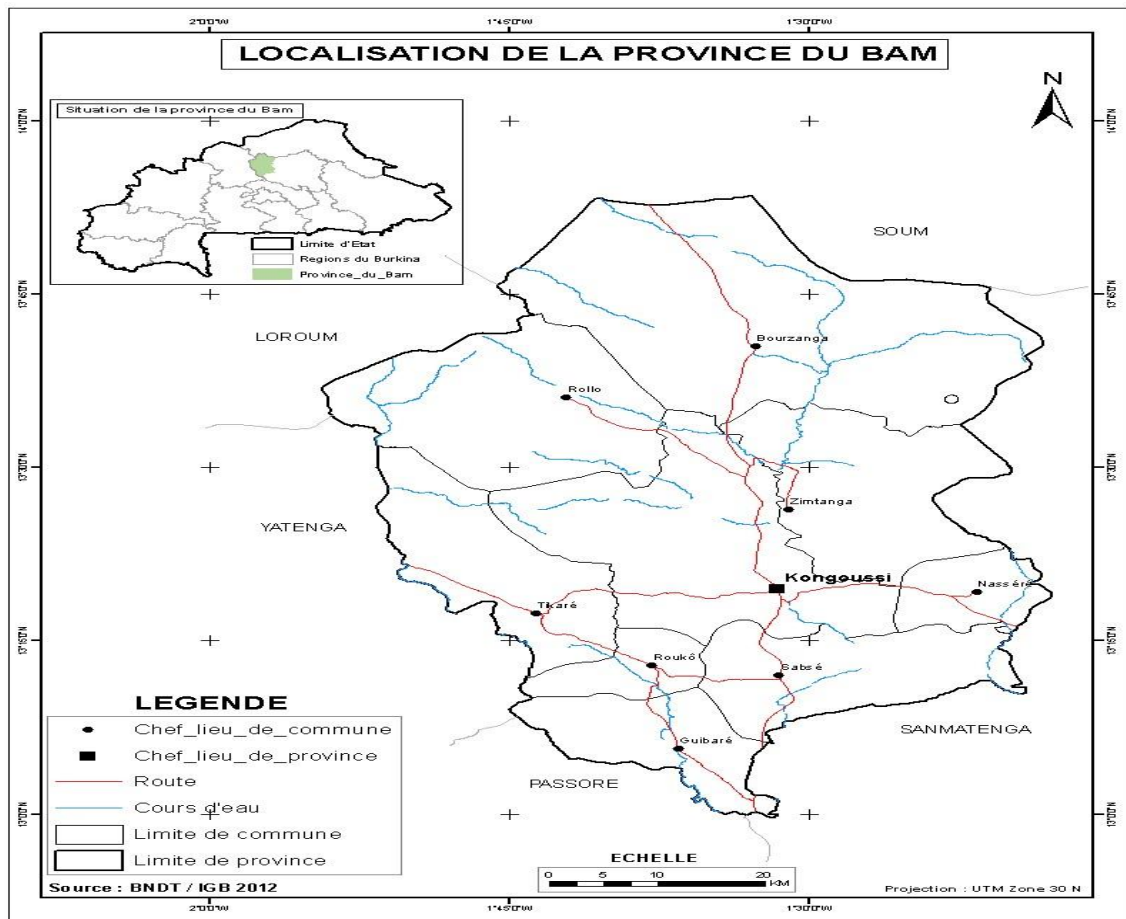
1. Approche historique du haricot vert dans le Bam

1.1. Présentation de la province du Bam

La province du Bam est située dans la région des Kuilsé (ex- région du Centre-Nord) entre le 13^{ème} et le 14^{ème} degré de latitude nord et le 1^{er} et 2^{ème} degré de longitude ouest. Créée par l'ordonnance n°84-055/CNR/PRES du 15 Août 1984, la province du Bam s'étend une superficie

de 4 092 km² et la ville de Kongoussi est son chef-lieu. Elle est limitée au nord par les provinces du Soum et du Loroum, au sud par le Passoré, au sud-est et à l'est, par le Sanmatenga et à l'Ouest par le Yatenga. Elle regroupe 09 communes dont une commune urbaine et 08 communes rurales. Il s'agit de la commune urbaine de Kongoussi et des communes rurales de Bourzanga, de Guibaré, de Nasséré, de Rollo, de Rôuko, de Sabsé, de Tikaré et de Zimtenga.

Figure N°1 : La carte administrative de la province du Bam



Source : IGB, 2012.

Au plan physique, la province du Bam dispose des réalités climato-pédologiques peu favorables à son développement économique. Située dans la zone soudano-sahélienne, elle est soumise au climat tropical soudano-sahélien caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure huit mois et d'une courte saison pluvieuse qui dure tout au plus quatre mois (S. Fossi et al., 2013 : 30). Quant à la pluviométrie, elle se caractérise par une forte irrégularité avec des hauteurs d'eau comprises entre 600 et 700 mm d'eau par an (L. Ouédraogo, 2017 : 27). À l'irrégularité de la pluviométrie, s'ajoutent des crises des sécheresses intermittentes qui constituent de véritables défis pour la production agricole.

Du point de vue pédologique, la province du Bam présente cinq types de sols. Il s'agit des lithosols sur cuirasse, des sols ferrugineux tropicaux lessivés, des sols hydromorphes, des sols peu évolués d'érosion gravillonnaires et des sols hydromorphes. Les sols dominants sont les lithosols sur cuirasse qui affichent des potentialités agronomiques limitées en raison de leur faible fertilité des sols du Bam (O. Kaboré et al. 2017 : 13). En plus, l'ensemble de ces sols subit une forte dégradation due au phénomène de l'érosion hydrique. La topographie du bassin du lac Bam caractérisé par un tapis herbacé discontinu connaît également une forte dégradation entraînant un ensablement du lac.

L'hydrographie de la province du Bam se résume aux lacs Bam et Bourzanga. D'une longueur variable de quinze à vingt-cinq kilomètres, le lac Bam est la principale source d'eau qui offre des perspectives agricoles. Il prend sa source à quarante-cinq kilomètres au Nord de la commune Kongoussi (P. Ouédraogo, 2020 : 14). Situé en plein cœur de la ville de Kongoussi, cette source d'eau a donné son nom à la province. Alimenté exclusivement par les eaux de surface, le lac Bam dispose d'un bassin versant d'environ 2500 km² reparté entre quatre communes (les communes de Kongoussi, Zimtenga, Rollo et Bourzanga) qui sert à la pratique des cultures de contre-saison (J. B., Doamba, 1974 : 2).

1.2. Le lac Bam : principal facteur déterminant du développement des cultures de contre-saison

Sur le plan géomorphologique, le lac Bam occupe un lit fossile d'un ancien affluent du fleuve Nakambé et couvre une vaste superficie de 2 610 km² dont 440 km² pour le sous bassin versant du lac de Bourzanga (C. Dejoux, 1977 : 24). Cette source d'eau joue un important rôle dans les activités économiques des populations riveraines. En effet, les abords du lac Bam présentent un écosystème favorable au développement de plusieurs activités socio-économiques telles que l'agriculture surtout la riziculture, l'élevage, la petite pêche et les cultures de contre-saison dont la culture du haricot vert.

Les conditions pédoclimatiques marquées par la présence de l'eau et des températures relativement douces font du lac Bam une zone particulièrement propice aux activités de contre-saison. Ces potentialités agricoles ont été vite décelé par les Missionnaires catholiques. Dès lors, ils ont entrepris des études hydrologiques en vue de sa valorisation agricole (B. Pouyaud, 1975 : 8). Ils ont expérimenté la culture du haricot vert. La présence de l'eau en saison sèche, le climat et les terres humides, ont favorisé l'implantation de cette culture et lui ont conféré le statut de berceau originel de la culture de « *l'or vert* ».

Au plan physique, la permanence de l'eau du lac jusqu'à une certaine période de la saison sèche (d'octobre jusqu'au mois de février) a servi à l'irrigation des activités agricoles contre-saison. En plus, les températures fraîches des abords du lac sont favorables à la culture du haricot vert (E. Siambo, 1979 : 2). Outre la présence de l'eau et les températures humides, les abords du lac offrent des conditions pédologiques favorables à la pratique des cultures maraichères de contre-saison.

Conditions indispensables à toute production agricole, les terres fertiles aux abords du lac ont contribué à l'implantation de la culture du haricot vert aux abords du lac Bam. Ces terres sont régulièrement fertilisées par les crues et les décrues du lac, les rendant propices à l'activité agricole. Elles servent à la riziculture en saison hivernale et aux cultures de contre-saison en particulier le haricot vert.

Historiquement, le développement de la culture du haricot vert au bord du lac Bam est imputable aux actions de la mission catholique du Bam. Installés dans la région durant la période coloniale à partir de 1923, les Missionnaires catholiques ont introduit la culture haricot vert dans le Bam pour leur propre consommation (E. Siambo, 1979 : 2). Au début, elle est conduite à petite échelle et la sa consommation est réservée à la minorité blanche (B. Manlhiot et al., 1968 : 22-23). Les informations orales recueillies ont contribué à la connaissance des raisons de la faible dynamique de la production durant l'ère coloniale. Selon Salif Badini : « *Le haricot vert était peu connu des populations. Introduit par les Missionnaires, il était donc considéré comme un produit de luxe dont la consommation est réservée à la minorité blanche* »¹.

Les premières actions en faveur de la valorisation ou de l'aménagement du lac Bam ont vu le jour durant l'ère coloniale. La première digue du lac a été construite par la mission catholique de Tourcoingbam en 1935 (B. Pouyaud, 1975 : 15). L'objectif initial a été d'offrir des opportunités d'occupation à la paysannerie par la production agricole de contre-saison en vue de réduire leur vulnérabilité alimentaire et monétaire. La réalisation de la première digue du lac en vue de la mobilisation de l'eau a contribué à l'implantation et au développement du maraichage aux abords du lac Bam.

Plusieurs spéculations composées de la pomme de terre, l'oignon, la tomate, le haricot vert ... sont produites. Par la suite, les actions de la mission catholique ont été soutenu par la coopération allemande. La coopération entre les deux pays aboutit à la signature d'un accord

¹ Badini K. Salif, 1, Employé de la SCOOBAM à la retraite à Kongoussi, entretien réalisé le 12 février, 2026, 71 ans.

bilatéral le 08 juin 1961². L'aide de la coopération allemande a permis la construction de la seconde digue du lac, l'installation de 95 pompes d'irrigation, l'aménagement de deux périmètres et la création de la Société Coopérative du Bam (SCOOBAM) le 25 mars 1966 chargée de la gestion des périmètres (G. Pallier, 1975 : 255).

La SCOOBAM devient la pièce maitresse de la culture du haricot vert. Les missions assignées à la coopérative sont le développement de la culture du haricot vert, la vulgarisation des méthodes et des techniques modernes, la formation des adhérents de la coopérative et leur équipement, la collecte et la commercialisation des légumes produites. Ces initiatives ont impulsé une nouvelle dynamique aux cultures maraichères aux abords du lac qui revêtent un intérêt capital pour les paysans.

1.3. Le contexte de la promotion de la culture du haricot vert dans le Bam

Le haricot vert ou haricot mangetout est une légumineuse de la famille des papilionacées qui dérive du haricot commun. Cette plante appartient à la famille botanique des Fabaceae (légumineuse ou papilionacée) dont la partie consommée est le fruit (gousse) au stade non encore mûr (G. Dethove et al., 2023 : 2). Historiquement, le haricot est une culture exogène au continent africain. Les spécialistes s'accordent sur l'origine américaine notamment de l'Amérique du sud qui a été le berceau de la domestication de plusieurs plantes (J. P. Williot et al., 2011 ; Y. Monnier et al., 1992 ; P. Julien 1969).

Le haricot vert a été introduit aux abords du lac Bam autour des années 1920 (T. P. Zoungrana, 1998 : 26-29) par les missionnaires catholiques. Sa valorisation dans les politiques étatiques remonte à la suite des grandes sécheresses des années 1970. Les années 1971, 1972 et 1973 ont été marquées par des déficits pluviométriques ayant entraîné des graves crises alimentaires (J. F. Mayer : 1989 : 3). Les zones qui disposent habituellement de faibles cumuls pluviométriques ont été les plus touchées par les effets des sécheresses. Située dans la zone soudano sahélienne, la province du Bam n'a pas été épargnée par la crise climatique. Ces sécheresses ont gravement affecté la production agricole³.

Ce contexte climatique défavorable marqué par des déficits céréaliers a coïncidé avec le retrait de la coopération allemande de la gestion des périmètres maraichers du lac Bam. Les périmètres ont été cédés d'abord à l'ORD de Kaya qui est chargé de l'organisation de leur gestion. Face aux effets de la sécheresse de 1973, l'Etat y a institué la culture du haricot vert. Loin d'être un

² Confère à CNABF, 30V125, Projet d'accord entre le gouvernement de la République de Haute-Volta et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne pour la mise en valeur du périmètre irrigué du lac Bam, 1961.

³ Ces crises de sécheresses ont provoqué des crises alimentaires au sein de la population partout dans les pays sahéliens.

simple choix opportuniste, la culture et la promotion de la culture du haricot vert a donc été une stratégie de résilience face à la succession des crises de sécheresses et leur impact sur l'alimentation des populations.

Erigé au rang de culture d'exportation, sa production devient très vite un levier de lutte contre la vulnérabilité alimentaire et la pauvreté. En plus, l'Etat voit en cette culture un moyen de diversification des produits d'exportation essentiellement constitué par le coton et le sésame. Les initiatives étatiques en faveur de la culture du haricot vert ont favorisé son implantation et sa vulgarisation dans la province du Bam et dans d'autres régions du pays comme le Sourou et les Hauts-Bassins. Dès lors, la culture du haricot vert est passée d'une initiative locale dans la zone du Bam à un enjeu national.

Dans la province du Bam, les initiatives étatiques ont engendré une migration de la culture du haricot de son berceau originel vers d'autres zones. Les zones de sa production sont les communes de Kongoussi, de Bourzanga et de Zimtanga. À Kongoussi et à Zimtanga, la culture du haricot vert est pratiquée aux abords du lac Bam. Dans la commune de Bourzanga, il est pratiqué sur les rives du lac Boucou.

2. Les politiques étatiques et leurs impacts sur la filière du haricot vert de 1970 à 1983

De 1970 à 1983, la filière du haricot vert a bénéficié d'une forte intervention de l'Etat. La politique de l'Etat est articulée autour de la structuration et la vulgarisation des coopératives, la subvention des intrants agricoles, l'investissement dans la mise en place des infrastructures et la promotion de la diversification alimentaire.

2.1. La création de l'UCOBAM en 1971 : principal outil de promotion de la culture du haricot vert

Les premières politiques de restructuration de la filière du haricot vert remontent à la création de la Société Coopérative du Bam (SCOOBAM) en 1966 (M. Ouédraogo, 1993 : 259) sous l'impulsion de la coopération technique de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) et de la mission catholique du Bam. Elle regroupe 830 membres qui exercent sur une superficie totale de 230 ha, soit 0,25 ha par exploitants (L. Godet, 1994 : 27-28). Sur les sites de production, les producteurs membres de la SCOOBAM bénéficient de l'appui technique et financier de la coopération allemande.

Les missions assignées à la SCOOBAM est l'organisation des maraichers, l'appui à la production maraichère à travers l'approvisionnement d'intrants agricoles surtout les semences, les engrais chimiques, Après la période d'essai et diversification des cultures maraichères (la pomme

de terre, l'oignon, la tomate, le haricot vert) aux résultats peu concluants, la gestion et l'encadrement des périmètres a été confié à l'ORD de Kaya, puis à l'Etat. Face aux grandes sécheresses des années 1970, les abords du lac Bam deviennent un poumon économique vital pour les populations (S. Fossi et al., 2013 : 30).

C'est dans ce contexte que l'Etat prit l'initiative de la structuration de la filière du haricot vert en vue du renforcement de la rentabilité de la filière du haricot vert. Au plan institutionnel, l'Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraichères (UVOCAM) a été créée en 1971 (I. Badini, 2013 : 38). Elle regroupe les unions coopératives régionales, les unions de groupements, les coopératives autonomes et les coopératives privées. Les missions assignées à l'UCOBAM sont le regroupement des coopératives régionales en une faîtière nationale et la coordination des activités de production.

Outre la création de la SCOOBAM en 1968, deux autres coopératives ont été créées dans le sillage maraîcher. Il s'agit de la Coopérative Maraîchère de Kongoussi (COMAKO) créée en 1977 et de la Coopérative maraîchère de Bourzanga (COMABO) créée en 1978 (I. Badini, 2013 : 61). Ces coopératives maraîchères interviennent dans la coordination des activités de production des paysans. Elles approvisionnent les paysans en intrants agricoles, assurent l'encadrement des paysans et le transit de la production du haricot vert vers les centres de conditionnement à Kongoussi et à Ouagadougou.

Au plan financier, la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), une société d'économie mixte a été instituée par décret N°79/313/PRES/DR du 14 Août 1979 (J. Traoré, 1991 : 47). Elle a pour mission le financement des projets agricoles. Il vise à concourir au bien-être social et économique des paysans. Ainsi, les coopératives agricoles sont les cadres appropriés pour les interventions de la CNCA. C'est dans cette optique que la SCOOBAM, la COMABO et la COMAKO ont bénéficié de ses financements. Ce sont des crédits à court terme et destinés à répondre aux besoins des maraîchers en intrants agricoles comme les semences, les engrais, les pesticides ... et à leur équipement. Ces actions étatiques ont favorisé la vulgarisation et l'essor de la culture du haricot vert dans le Bam.

2.2. La culture du haricot vert : de l'âge d'or au défi révolutionnaire de 1983 à 1991

Durant la décennie 1980, la filière du haricot vert est confrontée à des difficultés de transit du produit vers le marché européen. Jusqu'en 1983, l'expédition du haricot vert vers le marché a été assurée par la compagnie aérienne *Air Afrique*. Le non-respect des contrats de vols et les pertes engendrées dues aux annulations de vols ont affecté l'image de l'UCOBAM sur le marché international. En plus, le contexte politique révolutionnaire complique la collaboration entre

l'UCOBAM et la compagnie aérienne *Air Afrique*. Des mesures ont été prises en vue de juguler ces problèmes. C'est ainsi que le Comité National de Fret Aérien (CNFA) a été créé en 1983 (I. Badini, 2013 : 65).

Les missions assignées au CNFA sont la coordination des activités d'exportation, la facilitation des négociations tarifaires auprès d'*Air Afrique* et la promotion des activités d'exportation en veillant à l'harmonisation de l'offre, des tarifs et de la demande. Mais, la multiplication des annulations des vols de *Air Afrique* a entraîné le déclassement d'un grand stock impropre à l'exportation. En vue de réduire les désagréments dûs au transport aérien privé, l'État a créé une compagnie aérienne nationale Naganagani en 1985 (H. Sawadogo, 2009 : 117). Elle est chargée du transport du haricot vert vers le marché européen. Cette initiative vise, d'une part, à mettre fin à la monopolisation du transport détenue par la compagnie *Air Afrique*, et d'autre part, de veiller au respect des délais requis par les importateurs.

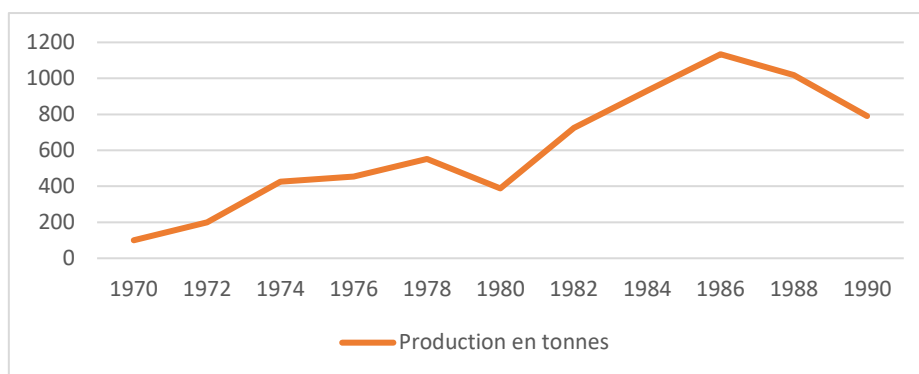
La consommation du haricot vert au plan national n'a été promue que lorsque la filière est confrontée à une crise d'exportation. Face aux difficultés de transport et de crise de débouchés, le CNR a lancé une politique de promotion de consommation du haricot vert en vue de son intégration dans l'alimentation locale. Selon A. Kalmogo, « *avant la crise du transport, l'essentiel de la production est exporté orientée vers le marché européen surtout français, nous ne bénéficions que les cargaisons délassées ou jugées impropres à l'exportation* »⁴. A travers le slogan de « *consommons burkinabè ou consommons ce que nous produisons* », le régime du CNR incite les populations à intégrer la consommation du haricot vert dans leurs habitudes alimentaires. Ainsi, le haricot vert intègre progressivement l'alimentation des populations.

2.3. L'évolution de la production du haricot vert de 1970 à 1991

La mise en œuvre des politiques étatiques en faveur du développement de la filière du haricot vert a impulsé une nouvelle dynamique à la production. Mais, l'absence des données chiffrées limite l'analyse de l'évolution des emblavures de la culture du haricot vert. Les impacts des politiques se sont traduits par une hausse continue de la production. Le graphique ci-dessous illustre la dynamique évolutive de la production du haricot vert dans la province du Bam de 1970 à 1990.

⁴ Kalmogo Zalissa, Commerçante des fruits et légumes à Naab-raaga (Ouagadougou), entretien réalisé le 13 février 2026 à Ouagadougou, 39 ans.

Figure N°2 : L'évolution de la production du haricot-vert de 1970 à 1990 (en tonnes)

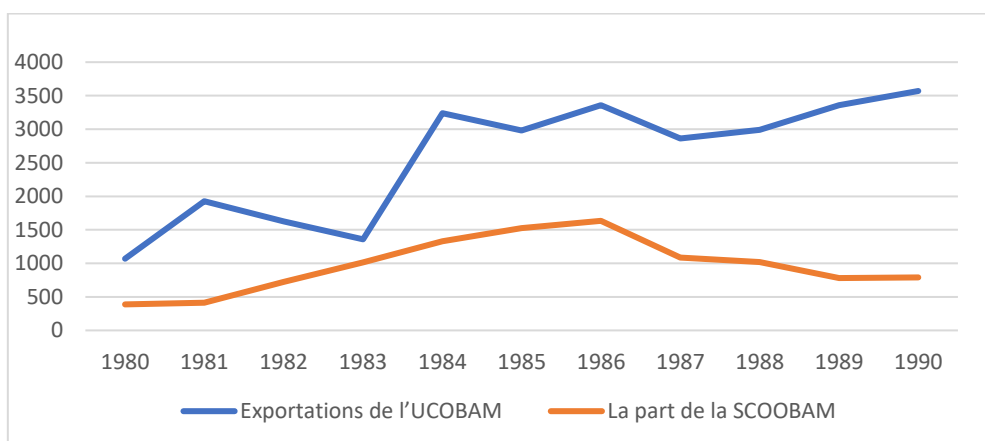


Source : Badini Idrissa, 2013 : p. 41.

De façon générale, la courbe du graphique indique une hausse considérable de la production du haricot vert dans le Bam de 1970 à 1990. Cette hausse est à mettre à l'actif des initiatives étatiques en faveur du développement de la culture du haricot vert. Cette hausse dans la production est également due à l'augmentation du nombre d'exploitants sur les périmètres. De 248 producteurs en 1976, ils sont estimés à 825 producteurs en 1986 d'où la hausse de la production (C. Mazières, 2005 : 62).

L'intérêt des producteurs pour la culture du haricot vert a accru la production et les capacités d'exportation du pays. Ainsi, la province du Bam devient la principale zone de la production du haricot vert. Elle fournit la plus grande quantité de haricot vert à l'UCOBAM pour ses exportations. La principale zone de production du haricot vert de la province du Bam est la zone Kongoussi, ce qui lui a conféré le titre de « capitale du haricot » ou « la ville du haricot vert ». Le graphique ci-dessous illustre la part de la SCOOBAM dans les exportations de l'UCOBAM du haricot vert de 1980 à 1990.

Figure N°3 : La part de la SCOOBAM dans les exportations de l'UCOBAM



Source : (SCOOBAM, 2005 : 6)

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les impacts des politiques étatiques en faveur de la filière haricot vert entre 1970 et 1991 se sont traduits par une hausse de la contribution de la SCOOBAM dans les exportations de l'UCOBAM. La période de 1983 à 1987 marque l'âge d'or de la politique interventionniste de l'Etat en faveur de la filière du haricot vert. Principale coopérative productrice de « *l'or vert* », la contribution de la SCOOBAM est respectivement de 1014, 1073, 1124, 1088 tonnes (SCOOBAM, 2005 : 6).

3. Les impacts socio-économiques de la culture du haricot vert sur la vie des populations

La production du haricot vert a des impacts positifs sur la vie des populations. En effet, elle contribue à la lutte contre le chômage saisonnier des paysans et génère des revenus au profit de l'économie locale et nationale. En plus, la consommation du haricot vert participe à la sécurité alimentaire de la population.

3.1. Le haricot vert : un moyen de diversification de l'alimentation des populations

La consommation du haricot vert est ancrée dans l'alimentation des populations. Au fil du temps, ce produit dont la consommation est réservée principalement à la minorité blanche est devenu une source de diversification alimentaire pour les populations. Cette diversification alimentaire se traduit par la combinaison du haricot vert avec d'autres produits agricoles. Il est associé au ragoût de l'igname, à la salade ... Cette diversification contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.

Du point de vue nutritionnel, la consommation du haricot vert présente des avantages nutritionnels. Ce produit agricole est riche en vitamines. En effet, la consommation du haricot vert est source de vitamine C et de fibres qui sont nécessaires au bien-être de l'Homme. Avec 28 calories (Kcal) pour 100 g, le haricot vert cuit fournit des fibres et de la vitamine B9. Il présente également des teneurs notables en potassium. Le tableau ci-dessous présente les valeurs nutritionnelles du haricot vert :

Tableau N°1 : Les valeurs nutritionnelles pour 100 g de haricot verts

Valeurs nutritives	Pourcentage
Protéines	2 (g)
Lipides	0,17 (g)
Glucides	3 (g)
Cendres	0,67 (g)
Alcool	0 (g)
Eau	89,3 (g)
Fibres alimentaires (g)	4 (g)

Energie (kcal)	29,4 (kcal)
Acide alpha-linolénique LNA	0,047 g

Source : Haricots verts : Calories, indice glycémique, valeurs nutritionnelles, ...

<https://share.google/hBfGzPV0aoMPYLER6>

Par son apport énergétique alimentaire, le haricot vert forme avec d'autres produits agricoles une complémentarité importante dans l'alimentation humaine. En effet, les légumineuses constituent la deuxième source majeure d'alimentation pour les Hommes. En plus, elles jouent un rôle capital dans la promotion de la sécurité alimentaire. La combinaison du haricot vert avec le ragoût d'igname, la laitue ... accroît les valeurs nutritionnelles des repas. Il renferme des micronutriments à savoir les vitamines, des minéraux... qui contribuent au bien-être de l'organisme (C. L. Soro et al., 2012 : 3567).

Par conséquent la demande du haricot vert sur le marché n'a cessé de croître en raison de son intégration dans l'alimentation locale surtout dans les villes comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ... Selon N. Ouédraogo, « *en dehors des circuits externe, les centres urbains sont les véritables centres de consommation du haricot vert* »⁵.

Outre ses valeurs nutritionnelles, la consommation du haricot vert joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des populations. En effet, elle contribue à l'atténuation des effets de la période de soudure marquée le plus souvent par l'épuisement des stocks de céréales, une indisponibilité des denrées alimentaires et la hausse de leur prix. Durant la période de soudure, les producteurs consomment une partie de leur production surtout les quantités de haricot vert non commercialisables. Il s'agit des quantités déclassées lors des tris et des contrôles en raison du déficit de leur qualité.

3.2. L'impact social du haricot-vert : un moyen de fixation et de lutte contre le chômage

Le Burkina Faso du fait de sa continentalité, de ses conditions climatiques défavorables et de sa population à dominance rurale et jeune, a toujours été un pays d'émigration. Le caractère unimodal du climat limite les opportunités économiques des jeunes. En plus, les phénomènes de aléas climatiques persistants réduisent considérablement le pouvoir économique des ménages et exposent les populations à la pauvreté surtout les jeunes qui sont le plus exposés à la pauvreté et au facteur de l'émigration.

⁵ OUEDRAOGO Nourata, Productrice du haricot vert dans la commune de Zimtenga, entretien réalisé le 10 janvier 2026 au marché de Zimtenga, 49 ans.

Dans le Centre-Nord du pays dont fait partie la province du Bam, la variabilité climatique, la vulnérabilité et la faible adaptation des systèmes de production ont des effets négatifs sur la production agricole. En effet, les activités agricoles des paysans sont hypothéquées par les aléas du climat. Face à ces conditions défavorables, les migrations apparaissent comme une solution palliative au manque d'opportunités. Donc, le phénomène de l'émigration touche la province du Bam. L'émigration des jeunes s'effectue principalement vers les sites aurifères, les villes et les pays voisins. Parlant des causes des migrations surtout celles des jeunes, N. Bagué les expose comme suit :

Les populations des zones sabélienne et sud sabélienne, régulièrement soumises à des périodes de sécheresse. Ainsi, la faible productivité du secteur agricole pousse les jeunes vers les centres urbains à la recherche de meilleures conditions de vie. Ils migrent également vers les pays côtiers comme le Ghana et la Côte d'Ivoire où ils travaillent dans les plantations de café et de cacao⁶.

Mais l'adoption et la vulgarisation du haricot vert dans la province du Bam tend à reverser cette tendance. Activité de contre saison, la culture du haricot vert apparaît comme un moyen de fixation de la population notamment la frange des jeunes dans la province du Bam. En effet, la culture du haricot vert mobilise un grand nombre de paysans. En 1987, cette activité a regroupé environ 2402 maraichers sur les trois principaux périmètres (P Yaméogo, 198 : 36). Les opportunités d'emploi et les revenus monétaires qu'offre la culture du haricot vert, contribuent à la fixation des jeunes.

L'engagement des jeunes dans les activités de production, de collecte, du transport et de la commercialisation du haricot vert contribue à freiner leur émigration ou leur saignée vers les villes et les sites d'exploitation aurifère. D'une manière directe et indirecte, les activités de production, de commercialisation et les activités connexes dérivant du haricot vert génèrent des revenus pour les jeunes. Selon P. Zongo qui se réfère à l'importance socio-économique et la promotion de la culture du haricot vert a affirmé que : « *L'implantation de la culture du haricot vert a opéré des changements dans les habitudes sociales. Elle a freiné l'émigration des jeunes vers les sites d'orpaillage, les villes et les pays voisins notamment le Ghana et la Côte d'Ivoire. Par ses opportunités d'emplois et ses revenus, elle participe à la fixation des jeunes* »⁷.

Outre sa contribution à la lutte contre l'émigration des jeunes, la pratique pérenne de la culture du haricot vert constitue une alternative à la lutte contre le chômage saisonnier des paysans après la saison hivernale. La filière du haricot vert est un secteur créateur d'emplois. Le maillon de

⁶ BAGUE Bassirou, Commerçante de légumes au marché de Koubri, entretien réalisé le 13 mai 2026 à Nagbangré/Koubri, 53 ans.

⁷ ZONGO Pegwendé, Producteur du haricot vert au bord du lac Bam, entretien réalisé le 10 janvier 2025 à Kongoussi, 43 ans.

la production occupe les populations pendant la saison sèche marquée par l'arrêt de la pluviométrie et l'oisiveté des paysans. Selon la Fédération des Unions, Groupements et Coopératives Maraichers du Bam (FUGCOM), le nombre de producteurs de haricot vert se chiffre à 3 228 dont 958 femmes (I. Badini, 2013 : 97).

Ces emplois directs contribuent à la réduction du taux de chômage. La filière du haricot vert crée également des emplois indirects qui occupent de nombreuses personnes. Il s'agit des emplois de chauffeurs (chargés de l'acheminement de la production vers les centres de conditionnement), de trieurs (exerçant leur activité dans les locaux de la SCOOBAM à Kongoussi) des conditionneurs dans l'enceinte de l'UCOBAM à l'aéroport de Ouagadougou et des commerçants exportateurs du haricot vert. Tous ces emplois génèrent des retombées financières pour les différents acteurs de la filière.

3.3. La filière du haricot vert : une source de revenus monétaires pour les populations

L'agriculture constitue la principale source de revenus des populations. Elle occupe la frange majoritaire de la population et constitue le socle de son alimentation. Même si c'est une agriculture essentiellement familiale et de subsistance, elle demeure la première source de revenus pour la population en majorité rurale. En conséquence, l'accroissement de la production agricole constitue un facteur essentiel à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à l'atteinte de la sécurité alimentaire des populations. Ainsi, la production du haricot vert contribue au renforcement de la sécurité alimentaire des populations.

La principale raison de l'engagement des populations dans la production du haricot vert est indéniablement les revenus monétaires générés par la commercialisation de la production. Depuis la mise en œuvre des initiatives étatiques, la valeur marchande du haricot vert ont connu une hausse impressionnante. L'exportation du haricot vert vers le marché européen de la campagne 1971-1972, a généré 6 400 000 F CFA au profit des membres de la SCOOBAM (H. Ouédraogo, 2009 : 42). C'est pourquoi il a été qualifié de « *l'or vert*⁸ ». Les initiatives étatiques ont accru la production et par ricochet les recettes du haricot vert.

Entre 1984-1985, les recettes générées par l'exportation de l'or vert sont estimées à 379 520 000 F CFA au profit des trois principales coopératives productrices du haricot vert dans le Bam (I. Badini, 2013 : 78). Il s'agit des coopératives maraichères de la SCOOBAM, de la COOMAKO et de la COOMABO. Au cours de la campagne maraichère 1990-1991, la

⁸ Le haricot vert a été qualifié de l'or vert en raison des devises que génère son exportation pour l'économie locale et nationale.

SCOOBAM a versé ses membres la somme de 51 991 345 F CFA sur une somme totale évaluée à 20 625 000 F CFA (M. Ouédraogo, 1994 : 11).

Sur les sites de production individuelle, les exploitants maraichers interrogés ont reconnu l'importance économique de cette culture. Selon Maturin Badini, exploitant maraicher et producteur du haricot vert sur le périmètre de Bourzanga, la vente annuelle génère au minimum 300 000 F CFA⁹. Pour la majorité des producteurs individuels interrogés, ils affirment que leurs revenus sont compris entre 250 000 F CFA et 100 000 F CFA¹⁰. Ces revenus monétaires confèrent à l'activité maraichère un rôle vital pour les populations surtout à la frange des jeunes qui est plus exposée à la pauvreté.

Ces revenus contribuent indéniablement à l'amélioration des conditions de vie des populations et répondent majoritairement aux intérêts familiaux (A. Fromageot et al., 2006 : 56-57). En effet, ces revenus sont alloués à diverses fins. Ils servent au financement de l'achat du matériel agricole, des motocyclettes, des tricycles, à la construction des maisons et l'achat des vivres en vue de l'amélioration de la situation alimentaire ...

Pour maximiser leurs revenus, certains producteurs investissent les revenus générés par la vente du haricot vert dans l'élevage de petits ruminants et le commerce des céréales. C'est le cas de M. Ouédraogo¹¹ et de A. Bamogo qui affirment que : « *Les revenus de la vente du haricot vert servent à l'achat de petits ruminants et à l'achat des céréales pendant la période des récoltes. Ces animaux sont nourris, engraisés et vendus en vue de réaliser des bénéfices. Quant aux céréales, elles sont vendues pendant les périodes de pénuries et de soudure* »¹².

Outre les revenus générés au profit des acteurs, la production et l'exportation du haricot vert contribue à l'amélioration de la balance commerciale du pays. Enfin les exportations du haricot vert constituent une source de devises pour l'économie nationale. Ainsi de 1973 à 1991, la filière du haricot vert est devenue un des piliers économiques les plus importants du pays (F. C. Ouédraogo et al., 2012 : 8).

⁹ BADINI Maturin, Exploitant maraicher dans la commune, entretien réalisé le 12 Février 2024 au marché de Zitenga.

¹⁰ KABORE Anatole, Exploitant maraicher dans la commune de Zimtenga, entretien réalisé le 12 Février 2024 à Zimtenga.

¹¹ OUEDRAOGO Modeste, Exploitant maraicher dans la commune de Kongoussi, entretien réalisé le 14 juillet 2023 à Kongoussi, 53 ans.

¹² BAMOGO Alima, Commerçante du haricot vert, entretien réalisé le 23 mars 2025 à Balkuy (Ouagadougou), 36 ans.

Conclusion

La culture du haricot vert a été introduite dans la province du Bam par les Missionnaires. Au début, la consommation de ce produit exogène a été longtemps réservée à la minorité blanche et aux fonctionnaires de l'administration coloniale. Peu connu des populations locales, il a fallu du temps pour cette nouvelle plante pour intégrer dans le paysage agraire et les habitudes alimentaires des populations. Cependant, elle doit, d'une part son implantation dans la province du Bam aux conditions naturelles du lac Bam favorables à sa culture et, d'autre part, aux initiatives de la mission catholique en faveur de la mise en place des facteurs de sa production (la mise en place des infrastructures d'irrigation, la réalisation des périmètres agricoles, l'appui technique et financier de la coopération allemande).

Mais, la culture du haricot vert dans le Bam surtout aux abords du lac Bam doit son essor à la série des grandes sécheresses des années 1970¹³. Dans sa politique de diversification agricole en vue de lutter contre la vulnérabilité alimentaire et la pauvreté, l'Etat a adopté la promotion et la vulgarisation de la production du haricot vert comme une alternative pour la résolution des effets de la double crise climatique et alimentaire. Ainsi, les initiatives étatiques en faveur de la culture du haricot vert ont impulsé une nouvelle dynamique à la production de « l'or vert » dans la province du Bam.

Le recoupement des informations issues de plusieurs sources (les sources écrites et orales) a révélé que la production du haricot vert a des impacts positifs sur la vie des producteurs et des autres acteurs de la filière. En plus d'être une source de revenus substantiels pour les acteurs, les activités de la filière du haricot vert contribue à la lutte contre le chômage et l'émigration des jeunes de la province du Bam. Elle participe à l'amélioration de la balance commerciale et à l'économie locale et nationale.

Références bibliographiques

Sources orales

BADINI K. Salif, 1, Employé de la SCOOBAM à la retraite, entretien réalisé le 12 février à Kongoussi, 2026, 57 ans.

BADINI Maturin, 2, Exploitant maraîcher dans la commune, entretien réalisé le 12 Février 2024 à Zimtanga, 41 ans.

BAGUE Bassirou, 3, Commerçante de légumes au marché de Koubri, entretien réalisé le 13 mai 2026 à Nagbangré/Koubri, 53 ans.

¹³ Les sécheresses des années 1970 ont induit un climat de précarité alimentaire dans les pays sahéliens.

BAMOGO Alima, 4, Commerçante du haricot vert, entretien réalisé le 23 mars 2025 à Balkuy (Ouagadougou), 36 ans.

KABORE Anatole, 5, Exploitant maraîcher aux abords du Bam, entretien réalisé le 12 Février 2024 à Zimtenga, 49 ans.

KALMOGO Zalissa, 6, Commerçante des fruits et légumes à Naab-raaga (Ouagadougou), entretien réalisé le 13 février 2026 à Ouagadougou, 39 ans.

OUEDRAOGO Modeste, 7, Exploitant maraîcher dans la commune de Kongoussi, entretien réalisé le 14 juillet 2023 à Kongoussi, 53 ans.

OUEDRAOGO Nourata, 8, Productrice du haricot vert dans la commune de Zimtenga, entretien réalisé le 10 janvier 2026 au marché de Zimtenga, 49 ans.

ZONGO Pegwendé, 9, Producteur du haricot vert au bord du lac Bam, entretien réalisé le 10 janvier 2025 à Kongoussi, 43 ans.

Sources écrites

CNABF, 17V107, Problème de commercialisation, des produits du cru, Sans date

CNABF, 30V114, Rapport en conseil des Ministres portant modification du décret N°214/PRES/DEV. T du 15 1966 relatifs à la composition des comités de gestion des périmètres aménagés, 1973.

CNABF, 30V125, Projet d'accord entre le gouvernement de la République de Haute-Volta et le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne pour la mise en valeur du périmètre irrigué du lac Bam, 1961.

CNDA, 39V0966, République de la Haute-Volta : Rapport sur la filière haricot vert, 1971.

CNDA, SCOOBAM, 2005, Rapport d'activité de la SCOOBAM sur la filière du haricot vert, 2005.

GODET Laurence, Dynamique des coopératives agricoles et politiques économiques au Burkina Faso, rapport, ORSTOM, 1994.

MAE, Le nouveau périmètre de Kongoussi suivi de fertilité de sols (Etude de la production des haricots verts et de l'application des engrais), Ouagadougou, 1985.

MESSRS, Cultures irriguées Rapport analytique 1979-1981, Rapport, Ouagadougou, 1990.

MEYER Jean-François, Les sécheresses de 1972 et 1983 au Burkina Faso et leurs conséquences sur l'élevage, Ouagadougou, 1989.

Bibliographie

Ouvrages et articles

BELEM Amedé, 1991, *Filière maraîchère au Burkina Faso Diagnostic de la situation actuelle*, Paris, ICEA Entreprises, 134 p.

DETHOVE Gilles et al., 2023, *Guide de production durable du haricot vert*, Bruxelles, COLEAD, 374 p.

MANLHIOT Bernard et al., 1968, *Etude du développement de la culture maraîchère dans la vallée de l'Oué*, Paris, SEDES, 330 p.

MAZIERES Clémentine, 2005, *Diagnostic de la filière haricot vert au Burkina Faso*, Paris Grignon, INA, 124 p.

POUYAUD Bernard, 1975, *Etude du lac de Bam Le régime hydrologique*, Paris, ORSTOM, 67 p.

SCOTT J. Gregory et al., 1998, *Prix, produits et acteurs-Méthodes pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*, CIRAD, Coll. Economie et développement, Montpellier, Editions Karthala, 498 p.

- WILLIOT Jean-Pierre et al., 2011, *La pomme de terre de la Renaissance au XXI^e siècle*, Rennes-Tours, Presses Universitaires, 414 p.
- DEJOUX Claude., 1977, « Chironomides du lac Bam, Haute-Volta », *Cahiers ORSTOM série hydrobiol*, vol XI, vol. 11, N°4, p. 291-295.
- FOSSI Sévère et al., 2013, « Acceptation et vulgarisation de l'irrigation de complément dans la province du Bam, Burkina Faso », *Revue scientifique et technique LJEE*, N°21 et 22, Spécial colloque CIREDD, p 281-295.
- Fromageot Audrey et al. (2006), « Ruptures économiques sans ruptures sociales : le maraîchage et la santé des paysanneries sénoufo entre résilience et vulnérabilité », *Annales de géographie*, N° 647, p.49-68
- JULIEN Pierre, 1969, « Le haricot : Phytos, le haricot, son histoire, son utilisation en médecine et en gastronomie », *Journal des médecins du Nord et de l'Est Revue d'histoire de la pharmacie*, N°201, p. 367-379.
- LEVERRIER Benoit, 2001, « La filière Haricot-Vert au Burkina Faso », in Michel GRIFFON (dir.), *Filières agroalimentaires en Afrique Comment rendre le marché plus efficace ?* Paris, l'Harmattan, 314 p.
- MONNIER Yves et al., 1992, « Les plantes de l'Amérique à la conquête du monde », *Les Cahiers d'Outre-mer*, N°79-80, 521-527.
- OUEDRAOGO F. Charles et al., 2012, « La mobilité comme résilience des maraîchers burkinabè face à la vulnérabilité alimentaire », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou* (en ligne), n°00, 21 p.
- OUEDRAOGO Lucien, 2017, « Analyse prospective de la dynamique des ressources naturelles dans le bassin versant du lac Bam au Burkina Faso », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N° 06, Vol. 1, p. 25-46.
- OUEDRAOGO Moussa, 1993, « Histoire et conséquences de l'introduction du maraichage en zone soudano-sahélienne au Burkina Faso », *Innovations et sociétés*, ORSTOM, p. 1-14.
- PALLIER Ginette, 1975, « Un îlot de cultures maraîchères en zone soudano-sahélienne : les jardins du lac Bam en Haute-Volta », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N°111, p. 252-274.
- ROUSSELLE Patrick, 1992, « La pomme de terre », *Les cahiers d'Outre-mer*, 45^e année, N°179-180, p. 303-314.
- SORO L. Chantal et al., 2012, Evaluation de la composition nutritionnelle des légumes feuilles », *Journal of Applied Biosciences*, N°51, p. 3567-3573.
- ZOUNGRANA T. Pierre, 1998, « Enclavement, et développement des cultures irriguées au Burkina Faso », *Aspects du développement économique d'un pays enclavé : le Burkina Faso*, Talence : centre de recherche sur les espaces tropicaux, p. 25-48.

Thèses de doctorat et mémoires

- BADINI Idrissa, 2013, « Les paysans et la terre au Bam : une histoire du haricot vert de 1966 à 2000 » Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- DOAMBA Jean-Baptiste, 1974, « Etude de l'évolution de la SCOOBAM », Mémoire de stage, ORD de Kaya, Burkina Faso.
- OUEDRAOGO A. Pascal, 1994, « Etude de l'impact socio-économique de la culture maraîchère dans le département de Kongoussi : cas du SCOOBAM », Mémoire de stage en Agronomie, ATA, Matroukou, Burkina Faso.
- OUEDRAOGO Parfait, 2020, « Le Lac Bam : importance économique et environnementale, menaces et politique de restauration de 1966-2017 », Mémoire de Master, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.

RAZAFINTSALAMA Harimenza, 2018, « La culture du haricot (*Phaseolus vulgaris*) dans le moyen-ouest du Vakinankarata : effets d'apports de phosphore et de l'inoculation par des *Rhizobia* », Thèse de doctorat en Sciences Agronomiques, Université d'Antananarivo, Madagascar.

SAWADOGO Alfred, 1983, La grande famine de 1973 en Haute-Volta Les implications sociales dans le village de Tikaré, Diplôme des Hautes Etudes des pratiques sociales, Université de Lyon II, France.

SAWADOGO Harouna, 2009, « Pourquoi la culture du haricot vert autour du lac Bam est-elle en voie d'abandon ? » Mémoire de maîtrise en Géographie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

SIAMBO Emmanuel, 1979, « La culture du haricot vert », Mémoire de fin d'études en Agronomie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

TRAORE S. Jules, 1991, L'expérience burkinabè du crédit agricole : la caisse nationale de crédit agricole : CNCA, Mémoire de maîtrise, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal.

YAMEOGO Pierre, 1998, « Les cultures de saison sèche en Haute-Volta : l'exemple des cultures maraichères irriguées sur les pourtours du lac Bam de Kongoussi », Mémoire de maîtrise en Géographie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.